S.N.C.F.

REGION
dU
SUD-EST
-

## FASCICULE

 HORARRES

DIJON A IS-SUR-TILLE

ET RACCORDEMENTS DE LONGVIC

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

## DIJON A IS-SUR-TILLE ET RACCORDEMENTS DE LONGVIC

- Double voie (voies 1 et 2 Belfort banalisées ${ }^{(1)}$ de Dijon-Ville à Perrigny Poste !)

Ligne soumise à l'oction du poste de régulation de Dijon
Ligne à circulation en avance (I.G.S. $n^{\circ}$ 15)

## 1 Distances - Installations - Gantonnement

Signes utilisés pour représenter les modes de cantonnement :
block automatique par signaux lumineux.
| cantonnement téléphonique.
I block manuel sans circult de vole.


### 5.21 DIJON A IS-SUR-TILLE


5.21 GEVREY-TRIAGE A PERRIGNY et Raccordement à niveau de LONGVIC


### 5.21 Raccordement supérieur de LONGVIC




(1) Provisoirement $90 \mathrm{~km} / \mathrm{h}$. pour les trains de messageries, à l'exeeption de certains d'entre eux désignés aux pages horaires correspondantes.

NOTA. - Cette limitation provisoire ne s'applique pas aux machines H.L.P. munies du frein continu voyageurs (article 26 de l'I.C.T.).
(2) Vitesse limitée à $70 \mathrm{~km} / \mathrm{h}$, entre le poteau de limitation de vitesse situé aux abords de l'Usine a Gaz (kil. 320.320) et l'extrémité côté Is-sur-Tille du trottoir Voie 1 de la gare de Dijon-Porte-Neuve (kil. 322.150).
(3) Vitesse limitée à $70 \mathrm{~km} / \mathrm{h}$. entre le poteau de limitation de vitesse situé à loriqine du trottoir voie 2 de la gare de Dijon-Porte-Neuve et lUsine à Gaz.

# 3 Freinage des trains - Gonditions particulières de traction - Gharges des trains 

FREINAGE


### 5.21 Raccordement à niveau de Longvic Ligne à Freinage forfaitaire

| De Perrigny à la Bifuroation de Longvic $\qquad$ | 8 | 8 | De la Bifurcation de Longvic à Perrigny $\qquad$ | 5 | 10 |
| :---: | :---: | :---: | :---: | :---: | :---: |

### 5.2 Raccordement supérieur de Longvic <br> Ligne à Freinage forfaitaire

De Perrigny-P. 2 sur Is-sur-Tille.
5

10

## COMPOSITION DES TRAINS DE MESSAGERIES :

La composition des trains de messageries peut être portée à 50 véhicules ( 100 essieux) lorsque ces trains sont remorqués par des machines des séries $140 \mathrm{~B}, \mathrm{~J} ; 141 \mathrm{C}, \mathrm{D}, \mathrm{E}, \mathrm{P}, \mathrm{R} ; 231 \mathrm{G}, \mathrm{H}, \mathrm{K} ; 241 \mathrm{~A}, \mathrm{C}, \mathrm{D}, \mathrm{P}$ (Application de l'article I3 de I'Instruction sur la composition des trains).

## POUSSE :

Les trains de marchandises peuvent comporter une machine de pousse sur les sections de lignes :
5.21 De Dijon-Porte-Neuve au Poste 2 de Perrigny, par le raccordement à niveau ou par le raccordement supérieur (sens pair) (attelée).
De Dijon-Perrigny à Is-sur-Tille (sens impair) (attelée).

## BARÈMES D'ÉQUIVALENCE

### 5.2 Dijon à Is-sur-Tille et vice versa <br> Trains Rapides, Express ou Directs



3 Freinage des trains - Gonditions particulières de traction - Charges des trains (Suite)

## BARĖMES D'ÉQUIVALENCE (Suite)

### 5.21 Gevrey-Triage et Dijon à Is-sur-Tille et vice versa (Suite) <br> Trains Omnibus de Voyageurs



Trains de Messagerles


Trains de Marchandises


[^0]POSTES TÉLÉPHONIQUES DE PLEINE VOIE :

| DESIGNATION DES POSTES | POINT | EtABLISSEMENTS RELIES |
| :---: | :---: | :---: |
| Poste de secours. | 335.150 |  |
| Apparell téléphonique. | 344.527 |  |

## CIRCULATION DES AUTORAILS BUGATTI XB :

Ligne sur laquelle ces autorails sont autorisés à circuler normalement :
5.21 Dijon à Is-sur-Tille.

## NUMÉROTAGE DES TRAINS :

Les trains en provenance de la direction d'ls-sur-Tille pour la direction de Chalon-sur-Saône par le raccordement de Perrigny portent un numéro pair jusqu'à Perrigny-Poste 2 et un numéro Impair au delà.

LIGNE APTE A LA CIRCULATION DES VAGONS SUPERCHARGÉS (Application de I'I.G. EX 47 b n $\mathbf{n}^{\circ} \mathbf{2}$ ).
5.21 Dijon-Ville-Is-sur-Tille et raccordement de Longvic
(par trains complets sans limitation de vitesse de Dijon-Ville à Perrigny-Poste 1 et de BrétignyNorges à Is-sur-Tille;
par trains complets avec limitation de vitesse à $50 \mathrm{~km} / \mathrm{h}$. sur la section de Perrigny-Poste 1 à BrétignyNorges (1).
par vagons isolés de Dijon-Ville à Is-sur-Tille (1).
(1) Avec les ralentissements suivants à observer pour les trains complets et les vagons isolés.

5.21 Gevrey-Triage Poste 3 à Perrigny.

Perrigny à la Bif. de Longvic par le raccordement $\}$ par trains complets sans limitation de vitesse.
à niveau ou le raccordement supérieur.


[^0]:    (1) Pour les trains composés uniquement de vagons chargés avec au maximum 48 unités vóhicules, la charge peut être portée à 1400 tonnes pour machines

    150 E et 1200 tonnes pour machines 141 R .
    Pour les trains composés de plus de 50 unités véhicules, la charge est à réduire à 1100 T pour les machines 141 R et 1200 T pour les machines 150 E .
    Ces charges sont soumises à la réduction de $10 \%$ en hiver.

